



### Durée : 1 JOUR (7 HEURES)

#### Participants

8 personnes maxi

#### Public concerné :

Responsables de réception

#### Pré-requis

- Formation « Travaux en hauteur - Port du harnais »

#### Méthodes et Moyens

- Notre formateur possède une solide expérience en prévention des risques professionnels liés au montage, démontage, réception et utilisation des échafaudages.
- Le programme est visionné par vidéo projection. Il s'appuie sur des débats et des exercices pratiques dans nos locaux

#### Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

#### Validation des acquis

En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer le titre d'habilitation au salarié.

#### Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

#### Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

#### Tarif

Nous consulter

### RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Arrêté du 21/12/2004 : «Le chef d'établissement dont le personnel utilise un échafaudage est tenu à l'exécution de vérifications pertinentes (...) dont les examens d'adéquation, de montage et d'installation, de l'état de conservation ».

Recommandation 408 : « Le montage, le démontage, la modification notable et l'exploitation (réception et maintenance) des échafaudages de pied nécessite une technicité acquise par une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique ».

### OBJECTIFS :

- Connaître les règles de vérification de l'adéquation de l'ouvrage et des dispositifs mis en place en fonction des travaux à exécuter, et des contraintes spécifiques du site, ainsi que la mise en place des consignes d'utilisation ;
- Etre capable de contrôler la stabilité, la résistance et la conformité de l'ensemble des éléments de l'échafaudage ;
- Savoir rédiger un rapport de vérification

### PROGRAMME :

- INTRODUCTION
- DEFINITION DES RESPONSABILITES
- VERIFICATION DE L'ADEQUATION DE L'OUVRAGE EN FONCTION DES TRAVAUX A EFFECTUER
- VERIFICATION DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE EN FONCTION DES CONTRAINTES DU SITE
- NOTIONS ESSENTIELLES DE CONTRÔLE DE LA STABILITE ET LA RESISTANCE DES APPUIS ET DE LA STRUCTURE AUX CHARGES
  - Bilan des charges verticales ;
    - Les répartitions au sol ; Les calages ; Les appuis ; Réglage des niveaux ; Les moises ; Les montants ; Le flambement ; Contraintes apportées par les dépôts ;
  - Bilan des charges horizontales
    - Les charges climatiques ; Les efforts au vent, cas du bâchage ; Les contreventements ; Les ancrages et amarrages ;
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES NIVEAUX DE TRAVAIL
  - Les planchers ;
  - Les plateaux ;
  - Les planches ;
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES ACCES ET DES PROTECTIONS COLLECTIVES CONTRE LES CHUTES
  - Les garde-corps et plinthes ;
  - Les moyens d'accès ;
- VERIFICATION DE LA MISE EN PLACE DES CONSIGNES D'UTILISATION ET REDACTION D'UN RAPPORT
  - Contrôle visuel sur installations des éléments de sécurité, consignes et affichages ;
  - Préparation des éléments d'un PV de réception.